



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les méthodes d'évaluation et de présentations n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. L'exercice social du CESFO pour 2024 est sur 12 mois du 01/01/2024 au 31/12/2024.

1

SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Au cours de cet exercice social les **produits d'exploitation** s'élèvent globalement à **4 065 729 €**

Ces produits d'exploitation sont constitués de :

Une "**recette**" **nette** de 1 834 847 €

Cette "recette" est principalement constituée des prestations fournies :

- en matière de restauration pour 1 374 983 €
- enfance : participation des familles aux prix de journée et recettes issues de la fête de l'enfance 221 293 €
- et par le versement de la mairie d'Orsay pour les familles pour 153 986 €
- Pour les prestations CLS 35 778 €
- Adhésions et cotisations 48 807 €
- Transfert de charges et autres produits 191 832 €

Des **subventions d'exploitation** pour un montant de 2 039 050 €

Le détail de ces subventions d'exploitation est donné en annexe.

Elles correspondent pour 1 585 506 €

aux remboursements des salaires et charges sociales des contractuels des restaurants.

Nos **charges d'exploitation** se sont élevées globalement à **3 914 897 €**

Compte tenu de la structure de nos activités, les **postes de charges**

sont :

- traitements et salaires des personnels charges sociales incluses 2 088 983€
dont **396 471 €** pour l'Enfance
- achats de marchandises et variation de stocks 1 217 142 €
- impôts et taxes 27 947 €
- charges externes ; autres charges et dotation aux amortissements et provisions 580 825 €

En conséquence, le résultat d'exploitation s'élève à	150 831 €
et après reprise de provisions et déduction de toutes charges, impôts et dotations, notre résultat net se solde par un excédent de réparti en :	182 631 €
Restaurants : excédent	131 957 €
Enfance : excédent	35 369 €
CLS : excédent	15 305 €

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION EN ETP

Fonctionnaires : 9

CDI : 43

CDD :

CEE-ENFANCE-CLS : 5,03

L'activité de chaque secteur est décrite dans un rapport d'activité ci-joint.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

L'université a subi une cyber-attaque en août 2024 qui a eu des répercussions sur toutes nos activités.

Le bâtiment 230 (Bures) a nécessité des travaux de réfection du toit, suite à de nouvelles fuites d'eau importantes dans la salle de restauration. Les travaux d'aménagement de la cafétéria ont été stoppés à cause de la cyber-attaque. L'ouverture de la salle n'a donc pas été réalisée en septembre comme prévu. Le contrat de ménage pour cette salle doit être ajouté avant son ouverture. Des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de ce bâtiment ont été poursuivis.

Le bâtiment 230 a été amélioré, même si des défauts de structure persistent (chauffage, ventilation, humidité).

Les chalets du Centre de Loisirs sont toujours fermés, suite à la détection de sols instables. L'accueil des enfants s'effectue uniquement dans le bâtiment principal.

2

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'augmentation de la fréquentation des restaurants observée en 2023 se poursuit, malgré l'absence de salle de cafétéria. Nous espérons pouvoir l'aménager d'ici la fin de l'année 2025, en y incluant également l'aménagement de la terrasse extérieure. Les problèmes rencontrés par l'université suite à la cyber-attaque ont retardé la mise en œuvre complète de ce projet. Cette nouvelle offre pourrait inciter au retour des habitués du restaurant de Bures, éloignés ces dernières années par des conditions d'accueil moins favorables et la distance. Une troisième file pourrait également être mise en place dans cette salle, avec des menus différents (grillades, pizzas, ...).

Concernant le Centre de Loisirs Éducatif, le CESFO a enregistré une baisse de fréquentation à partir du mois de septembre 2024, suite à la dénonciation de la convention qui le lie à la Mairie d'Orsay. Des raisons financières et de pérennisation des contrats de ses animateurs ont conduit la Mairie d'Orsay à mettre un terme à notre partenariat historique.

Toutefois, la Mairie d'Orsay permet aux élèves des trois écoles privées de la ville, fermées le mercredi matin, de fréquenter le Centre de Loisirs du CESFO uniquement le mercredi, mais pas pendant les vacances scolaires. Cette fréquentation reste limitée à 25 enfants, pour des journées complètes, avec le soutien d'une subvention municipale.

La réouverture des chalets du Centre de Loisirs n'est pas fixée officiellement mais un audit demandé par l'association a été accordé par l'Université, retardé lui aussi dans sa mise en œuvre suite à la cyber-attaque.

Des discussions ont été entamées avec divers établissements (ENS, IHES, INRIA, ...) afin d'envisager l'accueil des enfants de leurs personnels, et ainsi augmenter la fréquentation du centre de loisirs.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RÉSULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un excédent de 182 631 €
Nous vous proposons de répartir ce résultat de la façon suivante :

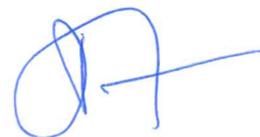
Restaurants : affectation au poste réserves de trésorerie	131 957 €
Enfance : affectation au poste de réserves diverses	35 369 €
CLS : imputation au poste de réserves diverses	15 305 €

Au cours de cette séance vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion au Bureau du CESFO.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Bureau du CESFO pour l'exercice écoulé.

Orsay, le 13 juin 2025
Pour le Bureau du CESFO
La Présidente



Dominique BONY-BELLICAUD

